

## M. de Malestroit et la théorie quantitative de la monnaie

Ramon Tortajada

Tortajada Ramon. M. de Malestroit et la théorie quantitative de la monnaie. In: Revue économique. Volume 38, n°4, 1987. pp. 853-876.

[Voir l'article en ligne](#)

M. de malestroit and the quantity theory of money

The analysis of the controversy between Bodin and Malestroit concludes by reversing commonly held views. It is Malestroit, and not Boclin, who is concerne! with the quantity theory of money. However the analogy between Malestroit's approach and the quantity theory is not an immediate analogy because Malestroit developed his arguments in terms of money of account and the quantity theory in terms of money as a medium of exchange. This difference may explain why the history of economic theories remembers Bodin and not Malestroit.

### Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

#### Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

# M. de Malestroit et la théorie quantitative de la monnaie

---

Ramon Tortajada \*

*L'analyse de la controverse entre Bodin et Malestroit sur les causes de la hausse des prix au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle conduit à rejeter l'opinion courante qui fait du premier un des précurseurs de la théorie quantitative de la monnaie. Ce rejet conduit à reconsidérer la notion de prix à cette époque ainsi que les arguments développés par Malestroit. C'est ce dernier qui serait le plus à même de se revendiquer de la théorie quantitative. L'analogie entre les deux raisonnements, cependant, n'est pas immédiate car la théorie quantitative est construite en termes de monnaie-moyen d'échange, tandis que Malestroit établit ses conclusions en termes de monnaie de compte.*

La décennie 1566-1577, en France, a été fertile en débats monétaires. Les deux plus marquants ont été le débat entre Jean Bodin et M. de Malestroit au début de la décennie (1566-1568) et celui qui, mené par Thomas Turquam, s'est conclu, en 1577, par l'abandon de la monnaie de compte, la livre et le sol, pour retenir le compte en monnaie de circulation, l'écu. Les deux débats ont eu des sorts bien différents. Tandis que la controverse entre Bodin et Malestroit est largement connue des économistes et n'a pas eu d'effet en matière de politique monétaire, la décision de passer d'une monnaie de compte à une monnaie « réelle » est fort peu mentionnée par les économistes ou même par les historiens alors même qu'elle annonçait le statut de la monnaie dans l'économie politique deux siècles plus tard.

Dans le présent texte, seule sera présentée la controverse entre Bodin et Malestroit, laissant pour un travail ultérieur l'analyse des arguments qui ont présidé au passage de la monnaie de compte au compte en écus.

A la suite des travaux de P. Harsin [13], un certain nombre d'auteurs ont affirmé l'existence d'un lien entre les deux débats. Les arguments

\* Ce travail a donné lieu à une note plus développée qui a circulé et été discutée. Je dois remercier M.-T. Boyer, G. Deleplace et L. Gillard de leurs critiques, qui m'ont conduit à reformuler autrement les rapports entre la théorie quantitative et les thèses de Malestroit, ainsi que les anonymes referees de leurs remarques et M.-C. Mahias qui a contribué à la lisibilité du texte. Les erreurs et obscurités qui demeurent me sont toutes imputables.

avancés par Malestroit pour retenir les prix en écus et non les prix en monnaie de compte auraient inspiré les protagonistes de la réforme monétaire de 1577.

Cette opinion se fonde sur la très grande similitude entre le long préambule justifiant l'ordonnance de 1577<sup>1</sup> et les arguments de Malestroit pour justifier les prix, en termes d'or et d'argent. Cependant, une lecture plus attentive des lettres préparant les débats<sup>2</sup>, des lettres de Henri III au gouverneur du Lyonnais, le Sr de Mandelot<sup>3</sup>, et de l'opuscule publié par Thomas Turquam sur l'Advis présenté à l'Assemblée faite à Paris en septembre 1577<sup>4</sup>, montre l'indépendance des deux démarches.

La controverse entre Malestroit et Jean Bodin, le plus souvent, est abordée à l'occasion d'une présentation des premières théories de la monnaie et de l'inflation. Ce serait lors de cette controverse que Jean Bodin aurait développé ce qui fut désigné, plus tard, comme théorie quantitative de la monnaie<sup>5</sup>. Ce serait également là la première prise de conscience, en France, des effets sur les prix que provoqua, au XVI<sup>e</sup> siècle, l'arrivée de l'or et de l'argent d'Amérique, effets d'abord sensibles en Espagne puis dans toute l'Europe en fonction des relations d'échange.

La plupart de ces présentations s'appuient sur les travaux de Jean Bodin. Les thèses défendues par Malestroit, ses « paradoxes », n'étant exposées que pour l'intelligence de la démonstration de Jean Bodin, pour montrer combien elle méritait de passer à la postérité comme préfigurant la théorie quantitative, en dépit de ses insuffisances et naïvetés.

Ce texte tient d'abord à rendre compte de l'ensemble du débat ; celui-ci ne se limitait pas en effet à rendre compte des causes de la hausse des prix mais concernait également des indications de politique économique. Ceci est d'autant plus nécessaire que si les propositions de Jean Bodin sont connues pour avoir été souvent rééditées, il n'en va pas de même de celles de Malestroit. De ce dernier, seuls les *Paradoxes*, c'est-à-dire l'analyse des causes de la hausse des prix, ont été republiés en accompagnement à la *Response* de Jean Bodin, les conclusions et « remèdes » qu'il en déduisait n'ont été publiés qu'en 1937.

Dans un premier point, nous verrons les termes de la controverse quant aux mouvements des prix et, dans un second, les causes repérées par les auteurs ainsi que les mesures de politique monétaire qui en découlaient ; le point à noter étant la convergence des propositions avancées en dépit de la controverse. Enfin, il semble que celui des deux

1. *Recueil des anciennes lois* [17], t. XIV, p. 327 et suiv.

2. *Des Monnoyes* [35], fol. 105-111, Advis du general Turquam sur les mémoires apportez par M. Nicolas Roland ; fol. 113-119, Mémoire pour réduire tous compte ; fol. 125-142, Advis en l'Assemblée générale faite par Mgr le cardinal de Bourbon.

3. *Lettres de Henri III*, [5], 3 septembre 1577.

4. Th. Turquam, [33].

5. Entre autres : Baudrillart H. [1], Denis H. [7], Guggenheim Th. [11] et [12], Hauser H. [14] et [15], Hecksher E. K. [16], Liautey A. [20].

qui est le plus à même de se revendiquer de la théorie quantitative, ce n'est pas Jean Bodin mais Malestroit<sup>1</sup>, la multiplication des signes (monnaie de compte) se substituant à l'accroissement des espèces (l'or).

## LES TERMES DU DÉBAT

La compréhension de la dispute, de ses échos et des interrogations auxquelles elle conduit, implique d'en présenter les termes. En 1563, la chambre des Comptes de Paris fut chargée d'une enquête sur le « renchérissement de toutes choses » en relation avec la « dépréciation des monnaies » comme le précise Malestroit dans les premières lignes des *Paradoxes* ; ceux-ci furent présentés et publiés en 1566. L'année suivante, les « remèdes » qui en découlaient furent présentés au Conseil privé du roi. C'est à cette analyse que s'opposa Jean Bodin dans un opuscule publié en 1568 pour la première fois.

### La hausse des prix en monnaie de compte : Malestroit

Les paradoxes, qui ont donné le titre de l'ouvrage, sont au nombre de deux : 1. « que lon se plainct à tort en France de l'encherissement de toutes choses, attendu que rien n'y est enchery depuis trois cens ans » ; 2. « qu'il y a beaucoup à perdre sur un escu ou autre monnoye d'or et d'argent encore qu'on la mette pour mesme prix qu'on la reçoit » (p. 57).

Le terme de paradoxe sera utilisé très fréquemment, il convient de l'explicitier. Pour Malestroit, il s'agit de « desmontrer par raisons grandement paradoxes, c'est-à-dire fort esloingnées de l'opinion du vulgaire » (p. 55). Il y aurait donc dans cette logique une vérité des choses au-delà de leur apparence, ou pour utiliser des termes aujourd'hui plus familiers des « lois » qui gouvernent leur mouvement même si les choses semblent aller dans un sens différent. Le *Paradoxe* est l'expression de cette contra-

1. Certains auteurs (Harsin P. [13], Le Branchu J.-Y. [19], Monroe A. E. [26], Schumpeter J. A. [28]) ont montré toute la distance entre la théorie quantitative et les positions de Jean Bodin, mais à ma connaissance seul Morineau M. ([25], p. 969) a avancé l'idée d'une proximité entre Malestroit et la théorie quantitative.

Les citations sont toutes extraites de l'édition de J.-Y. Le Branchu, elles sont indiquées par la seule numérotation de la page. L'orthographe Malestroict ou Malestroit est utilisée indifféremment, j'ai choisi la seconde qui m'a semblé la plus commune. Pour des éléments de biographie, cf. J.-M. Servet [29] et [30].

La Chambre des comptes fut organisée de façon permanente par une ordonnance de 1319, tandis que la Cour des monnaies ne fut constituée en Cour souveraine qu'en 1551 et, ceci, malgré une opposition du Parlement. Cf. Doucet R. [8], vol. I, p. 189 et suiv. et p. 200 et suiv. ainsi que *Recueil des lois anciennes* [17], t. XIII, 1546-1559.

diction entre le mouvement « réel » et le mouvement « apparent ». Le premier des paradoxes renvoie à l'examen du mouvement des prix, le second aux revenus.

*Les prix et la monnaie*

Le premier des paradoxes est le plus connu et souvent le seul repris, car c'est celui que Bodin soumit à sa critique. Son exposé se fit dans la forme du syllogisme : 1. *la majeure* donnait la définition de la « cherté » : « Lon ne peult dire qu'une chose soit maintenant plus chère qu'elle n'estoit il y a trois cens ans, sinon que pour l'achapter il faille maintenant bailler plus d'or ou d'argent que l'on bailloit alors » (p. 57) ; 2. *la mineure*, qui se prouvait par l'expérience, est que l'on ne donnait effectivement pas plus d'or et d'argent ; *la conclusion* en était que « rien n'est enchérit » et que la hausse des prix n'est qu'une « image de compte » car l'échange *mesuré* en monnaie de compte n'a d'autre réalité que l'échange *réalisé* en monnaie de circulation.

L'échange monétaire fut qualifié dans des termes qui sont devenus les termes communs de l'économie politique : « depuis que l'ancienne permutation a esté commuée en emption et vendition, et que la première richesse des hommes qui consistoit en bestail a esté transférée à l'or et à l'argent, par lesquels toutes choses ont esté depuis estimées et vendues et appréciées et par conséquent sont iceux métaux les vrais et iustes iuges du bon marché ou de la cherté en toutes choses » (p. 57). En termes contemporains les « prix réels » sont les prix en or et argent et les « prix monétaires » ceux en monnaie de compte. Malestroit va confronter le prix des marchandises en monnaie de compte (livres, sols et deniers) au prix des espèces d'or et d'argent (écus et testons). Sa conclusion est nette : les prix des diverses marchandises ont varié de façon homothétique du fait des « surhaussements » et si tous les prix ont augmenté à l'identique (y compris ceux de l'or et de l'argent), *leur rapport* ne s'est pas modifié, en termes d'or et d'argent il n'y a donc pas d'augmentation des prix.

La vérification a consisté à comparer deux séries de prix à deux dates différentes, en termes d'or et en termes d'argent, l'hétérogénéité des exemples retenus ayant comme effet de souligner le caractère général de la hausse.

En *termes d'or*, deux marchandises ont été retenues : le velours et le muy de vin. Présentons les calculs pour le velours :

---

	Philippe de Valois (1328-1350)	Maintenant (1566)
Aulne de velours	4 livres soit 4 écus d'or	10 livres soit 4 écus d'or

---

Dans le premier cas, l'écu d'or est évalué à 20 sols tournois et à 50 sols tournois en 1566. (Rappelons que 1 livre = 20 sols et 1 sol = 12 deniers ; la livre retenue fut la livre tournois, la livre parisienne ne fut que très rarement mentionnée dans le débat.)

En termes d'argent, l'énumération des prix, incluant des revenus, fut plus longue. On peut les regrouper dans le tableau suivant :

	Saint Louis (1227-1270)	Maintenant (1566)
Aulne de velours .....	40 sols	10 livres
Aulne de drap .....	20 sols	100 sols
Muy de vin .....	50 sols	12 £ 10 sols
Chappon .....	2 sols	10 sols
Pinte de vin (taverne) .....	1 liard	3 blancs
Paire de souliers .....	3 sols	15 sols
Journée d'un homme et d'un cheval à l'hôtellerie .....	5 sols	25 sols
Journée d'un manoeuvre ou gaigne denier .....	12 deniers	5 sols
Rente d'un gentilhomme .....	100 livres	500 livres
Terre ou maison .....	5000 livres	25000 livres <sup>1</sup>

1. Dans le texte, il est indiqué francs, et un peu plus loin livres.

Cette liste de prix ne se fonde nullement sur des prix observés mais se déduit de la dépréciation monétaire. Partant des prix de 1566, les prix du temps de Saint Louis sont établis rétrospectivement : un produit qui valait 100 sols en 1566 n'en valait que cinq fois moins aux temps de Saint Louis. Il ne s'agit donc pas tant de prix constatés aux deux périodes que l'affirmation qu'une manipulation monétaire que nous caractériserions aujourd'hui de dévaluation laisse inchangée la structure des prix réels. Ils ont été multipliés au dénominateur et au numérateur par cinq. C'est la conclusion de la démonstration. « ... nous ne baillons point maintenant plus grande quantité d'or ou d'argent fin qu'il s'en bailloit le temps passé pour l'achat de toutes choses » (p. 60). A la hausse des prix en monnaie de compte correspond la stabilité des prix en monnaie d'or et d'argent.

### Revenus et monnaie

Le second paradoxe visait à montrer les conséquences dommageables des « surhaussements » pour les revenus, « surhaussements » qui ne font que suivre les mouvements de « l'opinion du vulgaire » (p. 61). La dépréciation de la monnaie de compte est un résultat et non une cause.

La démonstration de la perte de revenus consiste en l'examen du pouvoir d'achat des revenus par rapport à une marchandise. Malestroit, pour

cette démonstration, retint les revenus de la royauté, des seigneurs et « ... autres subjez de sa Majesté qui ont cens, rentes, gaiges, estatz et appointements » (p. 65), c'est-à-dire des revenus fixes, en monnaie de compte ; il a exclu, explicitement, les revenus des « manœuvres » et « gaigne deniers » qu'il a fait varier comme les prix des marchandises et, implicitement puisqu'il ne les a mentionnés à aucun moment, les gains des marchands. Soit l'exemple le plus significatif socialement, celui du gentilhomme, les autres étant construits sur le même mode. Au temps de Philippe de Valois (1328-1350) une rente de 50 sols correspondait au versement de 2 écus et demi, l'écu valant 1 livre. L'aulne de velours valait 4 livres. Le pouvoir d'achat de la rente était donc de  $5/8$  d'aulne de velours. En 1566, la rente de 50 sols correspondait au versement d'un écu, l'écu valant 2 livres et demie et l'aulne de velours valait 10 livres. Le pouvoir d'achat de la rente n'était plus que de  $1/4$  d'aulne de velours : « ... il pert doncques un quartier et demy de velours sur son escu » (p. 62).

En termes généraux si  $X$  est le coefficient de dépréciation monétaire et  $A$  (£)/ $B$  (£) la capacité d'achat initiale, la capacité d'achat finale est :  $[A$  (£)/ $B$  (£)]  $1/X$ . Le mal véritable de la dépréciation ne tient donc pas aux prix, ceux-ci restant stables, mais à la baisse du pouvoir d'achat des revenus fixés en monnaie de compte. « En quoy nous voyons, que tant plus nous haulsons le prix des monnoyes, tant plus nous y perdons : car de là vient le grand encherissement qui est maintenant de toutes choses, qui amène une pauvreté générale à tout ce royaume » (p. 65).

### La hausse des prix réels : Jean Bodin

Les critiques que Jean Bodin adressa aux *Paradoxes* (1568 et 1578) [2] furent reprises dans la *République* [3] qui a connu une très large diffusion et qui, selon P. Mesnard [24], n'a trouvé son correspondant qu'avec *L'esprit des lois* de Montesquieu.

### Le constat

Ces critiques ne portaient pas sur les principes mis en avant par Malestroit, *tous deux se plaçaient sur le même terrain*, celui du rapport d'échange à la monnaie de circulation. Ce qui était visé ce sont les exemples que Malestroit avait avancés à l'appui de sa mineure selon laquelle les prix en or et argent n'auraient pas varié alors que les prix en monnaie de compte étaient multipliés par 2,5. Malestroit *construisait* ses exemples à partir des prix de 1566 et des diverses Ordonnances de « surhaussement » du prix des pièces de monnaie, Bodin prit en considération l'évolution des *prix constatés* aux diverses époques. Le premier

exemple retenu par Malestroit était celui du velours, Bodin en fit la critique sur plusieurs plans. Sur celui de la pertinence, il s'appuya sur une ordonnance de Philippe le Bel (1294) qui réglementait l'habit des bourgeois et des gentilhommes et interdisait aux premiers le port de certains tissus de luxe ; Bodin nota que le « velours n'y était pas mentionné », attribuant du même fait un caractère hasardeux à l'exemple retenu. Puis il souligna que la stabilité des prix du velours tenait à des causes opposées. Au temps de Philippe de Valois (1328), c'était une marchandise d'une grande rareté ; depuis, sa production s'était étendue en Europe et c'était une marchandise si commune « que tout le monde en porte ». En passant de 4 livres l'aulne en 1328 à 10 livres en 1566, le prix du velours a connu un double mouvement : une baisse du prix, résultant de l'augmentation de la quantité produite et une hausse tenant à l'augmentation générale des prix ; c'est cela qui serait la cause de la stabilité des quantités d'or échangées. Rejetant les exemples de Malestroit comme non significatifs, Bodin établit ses propres listes de prix et prit le soin d'en préciser l'origine<sup>1</sup>. Ces prix peuvent être regroupés en trois catégories, ceux des blés, des terres et ceux des coutumes.

Sur la base du cadastre de Toulouse, du registre du Châtelet et d'arrêts de la Cour (jugeant sur leur « juste prix ») il affirma la hausse des prix des blés, ajoutant qu'il parlait des « années communes » en écartant les années de mauvaises récoltes, telle 1565, et en termes de monnaie réelle, en écus soleil et non en monnaie de compte (p. 78).

Les prix des terres, exempts des fluctuations car leur offre ne serait pas susceptible de varier du fait des conditions climatiques, auraient doublé ou triplé depuis cinquante ans (p. 80). De plus il s'appuya sur des cas auxquels les destinataires de son ouvrage ne pouvaient pas ne pas être sensibles : ce sont les baronnies, comtés et duchés qui « une fois aliénées ou réunies à la couronne ne valent pas autant de revenu qu'elles ont été une fois vendues » (p. 81).

Les prix des coutumes, encore que ces prix ne renvoient pas directement aux prix de marché mais leur étaient généralement inférieurs, auraient « encheri dix fois ... pour le moins » en soixante ans (p. 83) (cf. tableau, p. 860). Bodin ajouta : « ... je di en quelque monnoye qu'il [Malestroit] prenne ». Cependant de ce tableau, apparemment, aucune comparaison n'est possible. D'abord d'une coutume à l'autre ce ne sont pas les mêmes prix qui ont été recensés, ensuite ce sont des coutumes différentes, traduisant des situations différentes et, enfin elles sont enregistrées à des dates différentes. Or la démonstration requiert des comparaisons. Compte tenu des débats, l'hypothèse la plus plausible est que ces listes constituent un donné auquel est renvoyé le lecteur d'alors. La comparaison n'est pas entre deux séries de prix mais entre un dit : les

1. Pour une étude de la hausse des prix et des mouvements d'or à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, cf. : Cipolla C. M. [6], Chalbert [4], Liautey A. [20], Mauro F. [23], Morineau M. [25] et Spooner F. [28].

prix des coutumes, et un non-dit : les prix de 1568, donc connus des lecteurs.

La hausse des prix constatée en livres et en écus, il faut en expliquer les causes.

	Anjou 1508	Auvergne 1510 *	Bourbonnais 1520 *	La Marche 1521	Troye en Champagne 1509 *
Charge de mestail ...	25 S —				
Charge de seigle ....	22 S 6 d				
Charge d'orge .....	15 S				
Chevreau .....	3 S 4 d	18 d			
Chapon .....	12 d				
Pouille .....	8 d	6 d			
Mouton gras .....	7 S 6 d	5 S (avec laine)			
Corvée de boeuf à journée d'hyver .....	10 d				
Conin .....		10 d			
Oyson .....		6 d			
Veau .....		5 S		18 d	
Cochon .....		10 d			
Pan .....		2 S			
Faisan .....		20 d			
Pigeon .....		1 d			
Charretée de foin ...		15 S (5 q)	10 S (12 q) 5 S (en pré)	12 S (15 q)	
Manoeuvre de bras (été) .....		6 d			
Manoeuvre de bras (hyver) .....		4 d			
Charroy de boeufs (hyver) .....		12 d			
Chair mouton entier .				2 S 6 d	
Charretée de bois ...				12 d	
L'oye .....				12 d	
Sestier meilleur fro- ment (mesure de Troye)					20 S
Sestier meilleur seigle					10 S
Sestier meilleur orge					7 S
Sestier meilleure avoi- ne .....					5 S
Journée d'un homme .					12 d
Journée d'une femme .					6 d

\* Les dates marquées d'un astérisque proviennent de l'ouvrage de Liautey [20].  
S = sols ; d = deniers.

*L'ordre des choses et la hausse des prix*

La hausse des prix, selon Bodin, résulte du mouvement des affaires :

La principale et presque seule (cause) (que personne jusques icy n'a touchée) est l'abondance d'or et d'argent qui est au iourd'hui en ce royaume plus grande qu'elle n'a esté il y a quatre cens ans. Je ne passe point plus oultre, aussi l'extrait des registres de la Cour et de la Chambre que j'ay, ne passe point quatre cens ans. La seconde occasion de cherté vient en partie des monopoles. La troisième est la disette qui est causée tant par la traite que par le degast. La quatrième est le plaisir des roys et grans seigneurs qui haussent le pris des choses qu'ils aiment (p. 83-84.)

Lors de l'édition de 1578, Bodin rajouta une cinquième cause sur laquelle nous reviendrons.

La controverse entre Malestroit et Bodin portait sur le constat d'une abondance ou d'une rareté d'or. Bodin en affirma l'abondance en comparant la capacité d'emprunt des divers règnes. De nulle à l'époque de Jean Le Bon (qui dut pour cela rester en captivité), cette capacité était effective en 1568 puisque « ... si nous venons a nostre asge nous trouverons qu'en six mois le roy a trouvé en Paris sans aller plus loing plus de 3.400.000 livres hors les derniers offices » (p. 86). Cet afflux d'or ainsi affirmé, il restait à en donner les causes. Pour l'essentiel, celles-ci tiennent au développement des échanges et aux mouvements monétaires.

Les échanges visés par Bodin étaient les échanges internationaux, les seuls susceptibles d'accroître la quantité d'or à l'intérieur du royaume : s'ils étaient peu développés, cela tenait à la crainte des « Barbares » qui tiennent la Côte d'Afrique, ensuite à l'inexistence de commerce avec le « Ponant », enfin aux conflits qui avaient fermé l'accès aux ports d'Italie. Depuis, les Anglais ont libéré la Guyenne ouvrant les voies du commerce avec l'Espagne ; les Portugais ont ouvert le commerce avec les Indes Orientales ; l'Espagnol « estant contraint par force inévitable de prendre ici les bleds, les toiles, les draps, le pastel, le rodon, le papier, les livres, voire la menuiserie et tous ouvrages de main va nous chercher au bout du monde l'or, l'argent et les épiceries » ; les pays nordiques et baltiques « vont fouyr les mestaux au centre de la terre » pour acheter les vins, le safran et le sel ; le commerce avec le Levant se serait également développé (p. 89-91). Ce développement des échanges était d'autant plus sensible, ajouta Bodin, qu'avec la fin des guerres civiles (entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne) la population s'était accrue provoquant, selon lui, un important courant d'immigration vers l'Espagne et une forte augmentation de la capacité de production donc d'exportation. Il faut remarquer que si l'afflux d'or dans la *Response* tient au commerce dans son ensemble, dans la *République*, seule l'arrivée de l'or des « terres neuves, mesment du Peru » ([3], p. 648) est mise en avant.

Les mouvements monétaires sont identifiés d'abord et surtout aux opérations de la Banque de Lyon qui accordait des taux élevés (10 %,

16 % puis 20 %) et où « Florentins, Luquois, Genevois, Suisses, Alemans, afriandez de la Grandeur du profit apportèrent une infinité d'or et d'argent en France » (p. 93), ensuite aux emprunts des villes, telle la Ville de Paris, qui attiraient l'or étranger cherchant les taux d'intérêt élevés.

Les autres causes de la hausse des prix sont beaucoup moins développées, elles sont dites secondaires dans la *Response* et ne sont pas mentionnées dans la *République*. Cependant, il convient de les rappeler, car elles sont autant d'indications sur la conception générale de Bodin quant à l'activité économique. Trois sortes de causes sont mentionnées : les causes qui tiennent aux pratiques des agents, ce sont les « monopoles » des marchands, artisans et « gagne deniers » qui « s'assemblent pour assoir le pris de leurs marchandises ou pour encherir leurs iournées et ouvrages » (p. 94-95) ; les perturbations de l'offre par la « traite trop grande qui se fait hors royaume » pour les blés (p. 95) ; enfin les causes qui tiennent à une demande trop importante eu égard à une consommation raisonnable, dépenses somptuaires en habits et repas (suivies de « degast » (p. 100) ou encore à l'effet de snobisme suscité par la consommation des grands et des rois (p. 96 et 99). Mais si les effets sur les variations des prix des variations de l'offre et de la demande sont indiqués, les deux termes sont présentés indépendamment l'un de l'autre et non dans leur articulation comme le fit, plus tard, la théorie économique dans une logique de détermination des prix, car ce que visait Bodin, comme Malestroit, ce n'était pas la détermination des prix en soi mais de rendre compte de leur mouvement à la hausse. Du même fait, il excluait les « prix des vivres en temps de famine, armes en temps de guerre, prix de l'eau dans le désert », pour ne retenir que les causes générales de cette hausse.

Dans la première édition de la *Response*, Bodin souligna que la hausse des prix ne tenait pas à l'altération des monnaies. Dans la seconde édition il rajouta une cinquième cause « ... le pris des monnoyes ravalé de son ancienne estimation » (p. 84), rejoignant ainsi les thèses soutenues par Malestroit puisque « ... tout ainsi que le prix de toute chose diminue, diminuant la valeur des monnoyes comme dit la .loy, aussi croist-il en augmentant le prix des monnoyes » (p. 156), ce qui n'est pas sans contradiction avec son attitude antérieure. C'est, semble-t-il, devant l'évidence de cette contradiction que Bodin ne développa pas l'analyse de cette cause, qui aurait été ajoutée en conséquence d'une possible disparition de Malestroit<sup>1</sup>, et qu'il maintint les conclusions de son ouvrage de 1568.

1. Le Branchu, [18], p. XL et Einaudi, [9], p. 35 et 36.

## LES REMÈDES

Lorsque Bodin et Malestroit cherchaient à rendre compte de la hausse des prix, ce n'était pas dans un seul souci analytique. Ils visaient à fonder leurs propositions en matière de politique économique de la même façon que les Ordonnances étaient précédées d'importants attendus les justifiant. On ne saurait donc rendre compte du débat sans considérer les diverses mesures suggérées.

Les éléments de politique monétaire avancés par Jean Bodin sont connus, ils ont été énoncés dans la *Response* dès 1568, repris et augmentés pour l'édition de 1578 et en partie intégrés dans la *République* (Livre VI, chap. 2 et 3). Il n'en va pas de même pour Malestroit. Jusqu'en 1937, seuls ses *Paradoxes* étaient connus et avaient donné lieu à des commentaires, alors que ses travaux s'étaient conclus par un mémoire de quatre cahiers présenté au Conseil privé du roi le 16 mai 1567. Luigi Einaudi [9] en a retrouvé la trace dans un recueil d'*Extrait de remontrances, mémoires et réponses sur le fait des monnaies depuis l'année 1510 jusques l'année 1615*. Les propositions de Malestroit y figurent en bonne place, mais seul le premier cahier fut repris, suivi d'une réponse du second président de la Cour des monnaies, M. de la Tourette<sup>1</sup>. Ce sont ces documents qui sont utilisés ici. Dans un premier point nous présenterons les propositions de Bodin puis, dans un second, celles de Malestroit.

### Le développement des échanges et la bonne proportion, la politique économique de Jean Bodin

#### *Le développement des échanges et la non-neutralité de la monnaie*

Les mesures de Jean Bodin s'inscrivent dans une logique du développement du commerce le conduisant à souligner l'importance d'une abondance d'or pour la bonne marche des affaires ainsi que la liberté des échanges.

Contrairement à ce que sa critique du premier des *Paradoxes* pouvait laisser penser, Bodin défendit la nécessité d'une abondance de l'or et de l'argent car cela signifiait une augmentation du volume des transactions même s'il en résultait la hausse des prix : « l'abondance d'or et d'argent, qui est la richesse d'un pays, doit en partie excuser la cherté : car s'il y avoit en telle disette que le temps passé, il est bien certain que toutes choses seroyent d'autant moins prisées et achetées que l'or et l'argent serait plus estime » (p. 117). La monnaie de circulation joue donc, pour Bodin, un rôle actif quant au développement des transactions.

1. Les renvois seront indiqués par la page précédée de la lettre E.

Le développement des échanges lui paraissait nécessaire au développement du royaume, les entraves et restrictions comme des exceptions dont les raisons devaient être explicitées. Cette politique de libre-échange ne constituait pas un fait nouveau en opposition à une pratique qui aurait été, de façon dominante, protectionniste. Le libre commerce comme facteur de prospérité était au centre des attendus de l'Edit du 14 février 1557 qui visait à la liberté des échanges pour toutes marchandises, exceptés les grains et les munitions de guerre<sup>1</sup>. Le libre commerce avec l'étranger était justifié par des raisons politiques et morales par un « fait de nature », Bodin ajoutant qu'il ne s'en suivrait pas de hausses de prix. Les premières raisons tiennent à la nécessité de « trafiquer » pour entretenir des relations de bon voisinage (p. 118). L'autre nécessité tient à ce qui fut désigné plus tard par « dotations naturelles » des facteurs. Les différences entre « dotations naturelles » font que les nations sont contraintes de commercer entre elles, les « empeschant » qu'elles « ne se fassent longtemps la guerre, ayant toujours à faire les uns les autres », car « Dieu par sa prudence admirable y a donné bon ordre : car il a tellement départi ses graces qu'il n'y a pays au monde si plantureux qui n'aye faute de beaucoup de choses » (p. 120). Les exceptions tiennent essentiellement au commerce de cette marchandise éminemment politique qu'était le blé dont il proposait une régulation au moyen de greniers publics.

#### *Les mesures quant aux monnaies*

Elles sont au nombre de deux s'appuyant l'une l'autre, d'abord en éviter l'altération puis en assurer la « bonne proportion ». La *bonne monnaie* traduisait le besoin d'une bonne mesure des prix, ce qui peut « ... tenir les marchandises a prix égal c'est l'égalité des monnoyes » (p. 130), ajoutant dans la variante de 1578 « car si la monnoye qui doit régler le prix de toute chose est muable et incertaine : il n'y a personne qui puisse faire état au vray de ce qu'il a : les contrats sont incertains : les charges, taxes, gages, pensions et vacations incertaines ; brief tant l'estat des finances et de plusieurs affaires publiques et particulières seront en suspens, chose qui est encores plus à craindre si les monnaies sont falsifiées par les Princes... » (p. 146). La cause de l'instabilité tient alors à la dépréciation des monnaies (réduction de « l'aloï » des pièces) à leur « surhaussement » et à la tentation permanente du faux-monnayage si le système le permet. Le « remède » en serait l'établissement de monnaies d'or et d'argent pur (sauf le « remède » de fabrication) et l'élimination de tout billon, la monnaie divisionnaire serait de « rosette » (ou cuivre selon Le Branchu) pour en faciliter le contrôle par *tous* les usagers.

Selon Bodin, afin d'éviter les diverses manipulations, ces monnaies d'or et d'argent devraient être dans la « bonne proportion », celle de 1

1. *Recueil des anciennes lois*, [17], t. XIII, p. 506-508.

à 12 entre l'or et l'argent. « Proportion (...) qui est en toute l'Europe et aux régions voisines » (p. 150) ; les pièces étant forgées de même poids une pièce d'or s'échangerait contre 12 d'argent. L'effet en serait un contrôle public susceptible d'éviter la falsification des monnaies.

### Des *Paradoxes* à la politique monétaire

Le premier cahier des *Mémoires* retrouvé et publié par L. Einaudi portait sur cinq points : « raison de l'encherissement de toutes choses ; cinq moyens escogitez par les anciens pour empescher le transport et billonage des monnoyes ; les causes qui nous font tromper au fait des monnoyes ; sept fautes aux ordonnances des monnoyes ; la conséquence des fautes ci-dessus ». Selon la réponse de M. de La Tourette, le second cahier contiendrait les « remèdes », le troisième une « appréciation des monnaies étrangères », et le quatrième les conclusions quant aux revenus du roi (E., p. 131).

### *Échanges, monnaies et droit de seigneurage*

De façon plus explicite que dans les *Paradoxes*, la question des prix apparaît à l'intersection des échanges internes et des échanges avec l'étranger. Sur le plan intérieur, une hausse (ou une baisse) du prix des monnaies laisse inchangés les rapports d'échange, sur *ce plan* nul ne perd ni ne gagne. Il n'en est pas de même pour les rapports d'échange avec l'étranger « ... nous voions clairement qu'en rabaissant le prix des vivres et autres marchandises qui se tirent de France nous doublons le proffict de l'étranger ; car outre ce qu'il gaignoit par l'appetissement de son poids et de sa mesure qui est l'encherissement de ses metauls, il gagne encore par le rabaiz du prix que nous mettons à nos marchandises au lieu que nous deuvious les luy renchérir a mesure qu'il nous rencherist ses metauls » (E., p. 101). C'est là le fondement de la double opposition de Malestroit à une politique de baisse des prix par voie d'ordonnances et aux mesures de dépréciation de la monnaie de compte. Car la conséquence est de contraindre les autorités à accroître les prix des monnaies afin d'éviter les sorties d'or vers les pays où son prix est plus élevé. La question de la balance du commerce (si tant est que cette question soit pertinente dans cette analyse) ne saurait être posée qu'en des termes bien particuliers ; il s'agit d'obtenir *plus* de marchandises (en volume) y compris l'or de l'étranger que l'étranger n'en obtient du royaume : « ... le traficq des marchandises (...) est une seconde espèce de guerre, car comme en la guerre ouverte chacun prend sur son ennemi tout ce qu'il peult, ainsy en la marchandise chacun gagne sur son compaignon le plus qu'il peult ... » (E., p. 105).

Le droit de seigneurage participe de cette démarche. En effet, pour Malestroit, c'est essentiellement un revenu de la royauté de même nature

que les autres prélèvements fiscaux, telle la taille. Des modifications de la fiscalité induisaient donc des effets sur le droit de seigneurage.

Il est vrai que les anciens Rois qui ne levoient autres tailles sur le peuple que par le grand Seigneuriage qu'ils prenoient sur les monnoyes, pour cacher ce qu'ils levoient et éviter la mutinerie du peuple, estoient, contents que la chose ne feust entendue de tous.

Mais depuis que ceste forme a esté changée ... ils se sont contentez de fort petit seigneuriage parcequ'ils levent au lieu une taille sur le peuple, il falloit rendre le fait des monnoyes plus clair et intelligible affin que le peuple se peust deffendre et garder de la tromperie du billonneur, et de l'estranger qui nous payent aujourd'huy en cuyvre, au lieu d'or et d'argent (E., p. 105).

Toute augmentation de la circulation des espèces étrangères relativement aux espèces nationales attribuait donc le seigneurage aux princes étrangers, si leur cours est « plus haut que le fin » ; c'est la septième faute aux Ordonnances des monnoyes de l'ordonnance de 1561 qu'il dénonçait (E., p. 123 et suiv.). Un des buts visés était justement de restaurer ces gains tant par un relèvement du seigneurage (cf. les commentaires de La Tourette (E., p. 144-145) au quatrième cahier des *Mémoires*) que par une « meilleure » appréciation des espèces étrangères.

Un point doit être noté avant d'aborder les « remèdes », c'est la référence aux vieux registres par laquelle s'ouvrent les *Mémoires* (E., p. 99), alors que rien de tel ne se trouve dans les *Paradoxes*. C'est d'abord le renvoi à la « sagesse des anciens » pour appuyer les positions présentes ; c'est aussi, semble-t-il, la marque du conflit entre les deux cours souveraines, le Maître de la chambre des Comptes en rappelait l'antériorité sur la Cour des monnaies d'autant qu'il intervenait en matière de monnaie pour en critiquer la gestion. Il n'est donc pas surprenant que l'un des présidents de la Cour des monnaies ait répondu si violemment aux remèdes proposés en affirmant qu'il « magnifie plus (ses maximes de parité de 1 à 12) que s'il avoit trouvé la quadrature du cercle » (E., p. 132) pour conclure que « l'on peut colliger de tout ce discours qu'il n'est bon ni utile pour le publicq de recevoir les inventions du dict Sr de Malestrois » (E., p. 145).

#### *Les remèdes : politique monétaire et bonne proportion*

Parmi les causes de la hausse des prix, il y en a contre lesquelles on ne peut rien : celles qui résultent des « troubles et guerres civiles » et de la « stérilité » car elles ne dépendent que de la « seule grace de Dieu » (E., p. 102). Celle qui touche aux monnaies, au contraire, est susceptible de mesures adéquates. Ces mesures adéquates sont donc par nature monétaires et Malestrois soulignait l'échec d'un « règlement général pour la police de France qui est pour réduire toutes choses à

bon marché sans toutes fois avoir touché au fait de la monnoye » (E., p. 99). L'accroissement de la quantité d'or est d'autant plus important que, suivant l'opinion de son temps (ce point ne fut jamais contesté par ses contradicteurs), Malestroit identifiait la richesse du royaume à la quantité d'or et d'argent disponible pour la monnaie « ... la richesse d'un royaume ne peut consister au cuivre ... ne peut aussy consister au caractere de la monnaie [esthétique des pièces] ... Ne peut aussy ... consister au prix de l'or ny de l'argent, car si ainsy estoit les princes pareillement encheriroient l'or et l'argent à l'envy ... La richesse doncques ne peut consister sinon au premier point qui est la quantité d'or et d'argent fin .... » (E., p. 110-111). En conséquence, sont mis sur le même pied tous ceux qui ont la possibilité d'arbitrer entre les monnaies d'or et d'argent, et de réduire le « fin » monétairement disponible : « Estranger », « maistres des monnoyes de France » qui les convertissent en espèces plus faibles, « orfebvres » qui en font des vaisselles et dorures (E., p. 118). La politique monétaire préconisée a visé à empêcher l'arbitrage entre les espèces et donc à maintenir l'or disponible ou encore la richesse du royaume puisque celle-ci est identifiée au *pouvoir d'achat effectif*.

Il est possible de déduire les « remèdes » préconisés du premier cahier des *Mémoires* et des remarques de La Tourette. Comme la pénurie d'or et d'argent, cause de la dépréciation de la monnaie de compte et du surhaussement des espèces, tient à l'arbitrage entre ces métaux du fait de la « disproportion et à l'irrégularité » de leurs prix, il s'agit d'en établir la « bonne proportion ». *Cette proportion devait être la même dans tous les usages* si l'on entend éviter l'arbitrage entre : 1. les monnaies nationales et étrangères ; 2. les diverses monnaies nationales ; 3. les usages monétaires et non monétaires (respectivement « en œuvre » et « hors d'œuvre ». Sur chacun de ces points, Malestroit argumenta longuement avec des chiffres tirés des diverses ordonnances monétaires et des exemples chiffrés, mais ne fit « fonctionner » l'arbitrage qu'à sens unique, dans le sens de la pénurie. Ses arguments peuvent être résumés par la citation suivante portant sur les arbitrages internationaux :

Et pour démontrer que le prix ne sert de rien au fait des monnoyes et qu'il ne fault considérer que la proportion, qui regarde la quantité. Nous mettons un exemple qui sera bien clair.

Que le marc d'or vaille en France mil livres ;  
 Le marc d'argent 100. livres ;  
 A l'estranger le marc d'or fin ne vould que 120. livres ;  
 Le marc d'argent que 10. livres ;  
 Nous sommes en la proportion de dix et l'estranger de douze.

L'estranger en nous aportant dix marcs d'argent, lesquels il nous vendra, a raison de cent livres le marc, qui est le prix ou nous l'avons mis, la somme de mil livres.

Pour ces mil livres, il tirera un marc d'or fin car est aussy le prix ou nous avons apprécié un marc d'or fin. Doncques pour dix marcs d'argent il tirera un marc d'or fin qui est en son pais proportionné a douze marcs.

Et partant gagnera deux marcs d'argent, combien qu'il aचेpte nostre marc d'or fin mil livres, lequel ne vault en son pais que 120 livres et ainsy tirera l'or a bon marché (E., p. 111).

La nécessaire unité de la proportion des prix de l'or et de l'argent affirmée, quel est son fondement ?

Le fondement de la « bonne proportion » de 1 à 12 se trouverait dans le « modele » des *prix des métaux non monétaires*, « la proportion de l'or et de l'argent hors œuvre est le model de la fabrication de nos monnoyes et par faulte de suivre ce model, y adviennent semblables irrégularités qu'en ung bastiment mal conduit » (E., p. 114-115). S'il est vrai que cette « bonne proportion » ne saurait trouver son fondement éternel que dans une sorte de magie des nombres que nous retrouvons également dans la *République* de Bodin qui reprit cette même proportion, deux remarques d'un autre ordre doivent être faites. La première est la nécessité de son *unicité*, seul remède à l'arbitrage, la seconde tient à son *fondement marchand*. Ce sont les prix de l'or et de l'argent non monétaires qui fixent la « bonne proportion » des prix des pièces d'or et d'argent.

## LA THÉORIE QUANTITATIVE ET LA CONTROVERSE

La controverse entre Jean Bodin et Malestroit peut être maintenant resituée dans le cadre de la théorie quantitative de la monnaie. Nous préciserons d'abord les points d'accord et de désaccord entre les deux auteurs, puis les traits caractéristiques de la théorie quantitative ou encore ce que Schumpeter appelle le « théorème quantitatif » et enfin nous montrerons en quoi celui des deux auteurs qui est à même de participer de cette logique c'est Malestroit et non Jean Bodin.

### Accords et désaccords

Le principal désaccord entre Bodin et Malestroit n'est pas de nature théorique. Il porte sur une question de fait. Pour Malestroit ainsi que pour l'ensemble des officiers de la Cour des monnaies, au-delà de leurs divergences quant aux mesures à prendre, il y avait un accord fondamental sur le *constat de la rareté de l'or et de l'argent* et donc sur la nécessité d'en accroître la quantité pour maintenir et accroître la richesse du royaume. Pour Bodin, la même nécessité d'accroître la quantité d'or repose sur le *constat de son abondance*. La rupture décisive entre Jean Bodin et Malestroit tient d'abord à ce constat, ensuite aux méthodes quant à l'appréciation des prix et non à une divergence théorique qui, elle, aurait dû conduire à une controverse d'une autre nature. Enfin, il

faut souligner la différence d'objet : tandis que Bodin visait essentiellement la variation des prix, Malestroit était concerné par la question des revenus, notamment ceux de la couronne. Si l'on en revient aux *Paradoxes* initiaux, il est possible de dire que Bodin s'est attaché au premier, touchant la question des prix, alors que pour Malestroit c'était le second qui était déterminant. La controverse sur cette question de fait s'est déroulée sur la base d'un accord de fond quant aux rapports d'échange monétaires. On peut les regrouper en trois grandes catégories.

D'abord, les deux auteurs s'accordaient pour reconnaître le « vrai et juste prix » dans le prix exprimé en monnaie de circulation : c'est la quantité d'or ou d'argent obtenue dans l'échange en deçà donc de « l'image de compte » qui est l'apparence. Les conséquences logiques de cette démarche qui conduit à préconiser l'abandon de la monnaie de compte pour ne retenir que la monnaie de circulation ne furent tirées par aucun des deux auteurs. Ceux-ci ne s'intéressaient qu'à la hausse des prix, à leurs variations, laissant, en quelque sorte, en suspens la question de la détermination d'un niveau général des prix. Ensuite leurs interrogations sur les mouvements des prix les conduisirent à mettre l'accent sur les variations des offres et des demandes. Ce fut dans ce cadre général que s'inscrivirent pour Bodin la compréhension de la hausse des prix des marchandises et pour Malestroit les mesures de politique monétaire préconisées : tout accroissement des quantités offertes devait, logiquement, conduire à une baisse des prix des marchandises comme de l'or à usage monétaire. C'est en ces termes que Malestroit argumenta. La conséquence de ses « remèdes » aurait été une plus grande abondance de l'or disponible pour la frappe monétaire, donc une baisse du prix des espèces et, en conséquence, une baisse de l'ensemble des prix des marchandises qui aurait maintenu inchangé le « prix réel » et revalorisé le pouvoir d'acquisition des rentes. C'est en ces mêmes termes que Bodin rendit compte du mouvement des prix réels : puisqu'il y avait abondance d'or, il en résultait une baisse du prix des espèces relativement aux prix des autres marchandises et, donc, pour en acquérir la même quantité il fallait davantage d'or. Enfin, l'un comme l'autre estimaient la *richesse* d'un pays à la quantité de métal disponible pour la monnaie. Une « bonne » monnaie est une monnaie dont la parité est garantie, c'est la même volonté de garantir le même rapport de 1 à 12 entre l'or et l'argent.

C'est dans ce contexte qu'il convient de discuter de l'articulation de leurs thèses à la théorie quantitative.

## La théorie quantitative

La théorie quantitative de la monnaie a connu de nombreuses reformulations et a été l'enjeu de nombreux débats, de sorte qu'il semble nécessaire de préciser à quelle théorie peut renvoyer la controverse. A cet égard, l'expression qu'en a donné Wicksell me paraît particulièrement nette :

La seule théorie spécifique de la valeur de la monnaie qui a été proposée et peut-être la seule qui puisse prétendre à une réelle importance scientifique est la théorie quantitative. Selon celle-ci, la valeur ou le pouvoir d'achat de la monnaie varie de façon inversement proportionnelle à sa quantité, de sorte qu'une augmentation ou une réduction de la quantité de monnaie, toutes choses étant égales, causera une réduction ou un accroissement proportionnels de son pouvoir d'achat en termes des autres biens, et donc une augmentation ou une réduction du prix de toutes les autres marchandises. Toutes les autres théories — et elles ne sont pas nombreuses — ne sont en réalité rien de plus que des généralisations de la théorie générale de la valeur appliquée à la monnaie ; donc, du fait de cette extension, même si par ailleurs elles sont soutenables, elles ne peuvent pas être appelées *spécifiques* ... La particularité spécifique de la théorie quantitative consiste dans la proportionnalité requise entre la quantité de monnaie et les prix des marchandises <sup>1</sup>.

Deux points se dégagent de cette citation, le premier tient à la *proportionnalité* entre les variations de la quantité de monnaie et celles des prix, le second consiste entre la *neutralité* de la monnaie quant au volume des échanges.

Selon cette formulation, les prix relatifs ou « réels » sont déterminés en termes d'offre et de demande ou par tout autre mécanisme. Une fois ceux-ci donnés, les prix absolus ou « monétaires » dépendent de la quantité de monnaie (M). L'expression la plus usuelle est donnée par la formule de Fischer :  $MV = PQ$  qui prend en compte la vitesse de circulation (V). Comme ni Bodin, ni Malestroit ne prennent en considération la vitesse de circulation et qu'ils identifient la quantité de monnaie à la quantité de métal fin disponible pour la monnaie, la formule devient  $P = M/Q$  où P est le vecteur des prix absolus ou monétaires et Q le volume des transactions. La quantité de monnaie est autonome par rapport aux autres biens et la théorie ne requiert aucune forme déterminée de la monnaie qui peut être une marchandise-monnaie, tels un métal (l'or) ou une monnaie-papier comme l'a remarqué Schumpeter <sup>2</sup>. Toute interrogation sur le prix de la monnaie est écartée, seule la dimension quantitative est retenue, le « prix » de la monnaie est exclu des autres prix ; ou encore il n'existe qu'en *rapport avec tous* les autres prix. Le « prix réel » de la monnaie est une expression dépourvue de sens.

Le niveau absolu des prix ou prix monétaires, en opposition aux « prix réels », résulte de la comparaison de deux grandeurs indépendantes l'une de l'autre. A la quantité de monnaie M 1 correspond le vecteur des prix monétaires P 1 et à la quantité de monnaie M 2, le vecteur P 2. Le vecteur Q ne change pas. Le système des « prix réels » ou relatifs peut être écrit dans un numéraire quelconque, tel l'or, dont le prix est P<sub>0</sub> ; le « prix réel » de la marchandise (i) est (P<sub>i</sub>/P<sub>0</sub>) et son prix monétaire (P<sub>i</sub>/P<sub>0</sub>) 1 avec la masse M 1. On a alors les deux séries de prix :

1. Wicksell K., [34], t. II, p. 141.

2. Schumpeter J. A., [28], t. I, p. 436.

$P_1 = \{(P_1/P_0)_1, \dots, (P_i/P_0)_1, \dots, (P_n/P_0)_1\}$  et  $P_2 = \{(P_1/P_0)_2, \dots, (P_i/P_0)_2, \dots, (P_n/P_0)_2\}$ . Le système des prix relatifs ne change pas lorsque varie la quantité de monnaie :

$$\frac{(P_1/P_0)_1}{(P_2/P_0)_1} = \frac{(P_1/P_0)_2}{(P_2/P_0)_2} \text{ et } \frac{(P_i/P_0)_1}{(P_j/P_0)_1} = \frac{(P_i/P_0)_2}{(P_j/P_0)_2},$$

avec  $\frac{(P_1/P_0)_1}{(P_1/P_0)_2} = \frac{(P_i/P_0)_1}{(P_i/P_0)_2} = \frac{M_1}{M_2} = 1/x.$

$x$  est le coefficient de variation de la quantité de monnaie.

### Théorie quantitative et monnaie de compte

Compte tenu des développements antérieurs quant aux positions respectives des deux auteurs, il devient évident que c'est Malestroit, et non Jean Bodin, qui s'inscrit le mieux dans un tel cadre analytique.

#### *Malestroit et la théorie quantitative : la stabilité des « prix réels »*

Pour Malestroit, en effet, les prix monétaires sont les prix en monnaie de compte, et seuls les prix en monnaie de compte se sont modifiés à la suite des diverses dévaluations. Les « prix réels », les prix en or et en argent, eux, sont demeurés inchangés comme le montre sans ambiguïté le tableau construit à partir de ses exemples (p. 857). Les prix des diverses marchandises, exprimés en monnaie de compte, sont demeurés dans le même rapport aux deux époques considérées. Le prix de l'aune de drap est dans le même rapport, aux deux époques considérées, avec le prix du chapon, soit de 10 à 1 : au temps de Saint Louis 20 sols contre 2 sols, et en 1566 100 sols contre 10 sols. L'un et l'autre représentent la même quantité de métal monétaire. Cette hausse des prix, de tous les prix y compris des espèces d'or et de l'argent, est la conséquence de la dépréciation de la monnaie de compte. Cette dépréciation peut s'analyser, me semble-t-il, comme *accroissement* de la quantité de monnaie de compte. On est passé de  $M_1$  à  $M_2$  avec  $M_2 = 5 M_1$ . Tout se passe comme si, ayant supposé le maintien de la quantité de métal fin disponible monétairement, ce qui ne modifie pas son prix par rapport à ceux des autres marchandises, on avait multiplié par cinq la quantité de monnaie de compte.

Sur ces bases, on retrouve l'équation de la théorie quantitative. La quantité de monnaie (de compte) étant multipliée par cinq, le niveau général des prix est multiplié par le même coefficient, tandis que les rapports des prix des diverses marchandises demeurent inchangés. Les « prix réels » des marchandises sont indépendants du fait monétaire qui

reste, pour Malestroit, l'apanage du prince dans la ligne défendue par Charles Dumoulin<sup>1</sup>, même si la notion de « vrai et juste prix » opposée à l'image de compte annonce la rupture de 1577. La monnaie est neutre quant aux rapports des prix même s'il n'en va pas de même quant aux revenus, créances et dettes évalués en monnaie de compte.

En termes plus modernes, le « surhaussement » de l'écu désigne la dévaluation de la monnaie de compte par rapport à la monnaie de circulation. Une pièce de monnaie déterminée représente un plus grand nombre d'unités de compte, tandis que les créances et dettes, les cens et rentes représentent toujours le même nombre d'unités de compte ; les rentes, exprimées en unités de compte, ont donc un moindre pouvoir d'acquisition de monnaie de circulation. Si, comme nous venons de le voir, le « surhaussement » peut s'analyser comme un accroissement de la monnaie de compte, il signifie également une réduction de la valeur des grandeurs ainsi évaluées. La procédure décrite diffère donc tout à fait de celle qui résulterait d'un changement de convention monétaire qui affecterait d'un même facteur l'ensemble des évaluations en monnaie de compte en passant, par exemple, d'un sol à un sol nouveau qui *vaudrait cent fois l'ancien*. Dans cette dernière situation, *toutes les grandeurs en monnaie de compte* seraient affectées du même coefficient 100, sans que soient modifiés les divers rapports ; le pouvoir d'acquisition de monnaie de circulation, d'une créance donnée, demeurerait le même que la créance soit évaluée en sols ou en sols nouveaux.

Le *fondement logique* des *Paradoxes* est donc bien, si ma démonstration est acceptable, celui de la théorie quantitative de la monnaie, même si le mot de quantité n'y figure pas. C'est en ce sens qu'il faut entendre le premier des paradoxes : *l'augmentation des prix en monnaie de compte a laissé inchangés les « prix réels »*.

C'est sur cette logique de proportionnalité (à « l'équipollent » disait-il dans ses *Mémoires*) entre la dépréciation de la monnaie de compte et le mouvement des prix et non sur une quelconque observation statistique, aussi approximative ou rudimentaire qu'elle puisse être, que Malestroit *a construit ses séries de prix* qui illustraient plus sa mineure qu'elles ne lui ont servi de preuve. C'est aussi pour cela que Jean Bodin (parce qu'il s'est placé au niveau des observations effectives, en monnaie de compte et en « prix réels ») n'eut pas de difficultés à développer sa critique.

1. « Et c'est est le briefve et claire vérité et a proprement parler le cours et valeur imposé à toute monnaie est la vraye bonté intrinsèque d'icelle en tant qu'elle est monnoye soit d'or soit d'argent. Car si on la considère comme masse ce n'est plus la considérer comme monnoye. Or l'usage de la monnoye n'est pas la mettre en disposition de contract ou obligation, quelconque, comme masse mais comme monnoye, c'est assavoir selon le cours valeur et estimation qui estoit alors considérée, partant limite et détermine l'effect et vertu de la disposition ou contract, selon ledict cours. (...) le nombre de pièces n'est pas exprimé pour foy et (...) [plus] pour montrer la vérité et la réalité du payment [que] ... l'estimation dont il est question », [27], p. 220 (dos). Dans cette même logique, l'édit du 5 juin 1551 interdisait le compte à écus et autres pièces d'or et obligeait au compte en livres et sous (*Recueil des anciennes lois*, [17], t. XIII).

*Jean Bodin, la variation des « prix réels »*

Ce que constatait Bodin n'est pas la variation du niveau général des prix mais la variation des prix relatifs par rapport au prix d'une marchandise donnée : les espèces monétaires d'or et d'argent. Pour reprendre la formulation ci-dessus, il s'agit du constat d'une restructuration des prix relatifs. De plus, les variations de la quantité d'or ne présentaient pas le caractère de neutralité requis par la théorie quantitative. L'or pour Bodin n'était pas seulement une richesse à acquérir en tant que Trésor, c'était aussi un des facteurs du développement des échanges. La réduction de la quantité disponible réduirait le volume des transactions : l'absence d'or et d'argent ferait que « les choses seroient d'autant moins prisées et acheptées ». C'est ce souci de ne pas réduire les transactions qui conduit Bodin à considérer la hausse des « prix réels » comme un mal nécessaire et qui, dans cette ligne, le fait apparaître comme beaucoup plus sensible aux intérêts des marchands qu'aux intérêts des propriétaires qui, eux, visaient au maintien du pouvoir d'achat de leurs rentes et donc à la stabilité des prix et des monnaies.

Sur les deux points : mouvements des prix et quantité de monnaie et neutralité de la monnaie quant aux échanges, les positions de Jean Bodin sont en contradiction avec la logique de la théorie quantitative. Comme l'a remarqué Schumpeter, le mot « quantité » est porteur de sens très différents si on le renvoie à Bodin ou à la théorie quantitative<sup>1</sup>. L'originalité de la démarche de Bodin n'est pas tant de s'inscrire dans une logique théorique déterminée, telle la théorie quantitative, que de s'affirmer comme empirique, c'est la volonté de procéder à des constats que ceux-ci soient d'ordre historique ou d'ordre statistique, en opposition à la construction proposée par Malestroit.

Maintenant nous essaierons de cerner le processus qui a rejeté dans l'ombre l'approche de Malestroit pour retenir celle de Bodin, ce qui amènera à préciser les rapports entre la construction de Malestroit et la théorie quantitative.

#### *Prix réels, prix monétaires et théorie quantitative*

Le fait que Bodin soit présenté comme précurseur de la théorie quantitative ne tient pas seulement à ce qu'il a, parmi les premiers, reconnu les effets de l'arrivée d'or des Amériques mais également à la façon dont la plupart des théories économiques ont constitué la monnaie. Ces théories, tant classiques que marginalistes, ont constitué les grandeurs économiques sur la base de l'exclusion de la monnaie. Ce n'est qu'une fois la théorie des prix établie (avec la théorie des revenus correspondante) et ces prix mesurés dans un étalon déterminé,

1. Schumpeter [28], p. 434.

travail ou numéraire, que la dimension monétaire est réintroduite. Une marchandise, tel l'or, se voit attribuer les fonctions monétaires d'intermédiaire des échanges et de moyen d'épargne (ou de réserve). Les prix en monnaie et la valeur de la monnaie découlent de la mise en œuvre de ces fonctions. Il ne s'agit pas de faire la critique, ici, de ce type d'approche mais d'en tirer les conséquences quant à l'appréhension de la controverse. En effet, sur cette base, toute variation de la marchandise retenue comme monnaie fait varier les prix monétaires dans le même sens et de façon proportionnelle, si l'on suppose données les quantités à échanger et si l'on néglige la vitesse de circulation. C'est dans cette logique, nous semble-t-il, que l'augmentation de la quantité d'or au XVI<sup>e</sup> siècle a été analysée comme un accroissement de la marchandise-monnaie et donc comme facteur de la hausse des prix monétaires — dans le cadre de la théorie quantitative — et non comme facteur de la baisse du prix de l'or relativement aux prix des autres marchandises, prix exprimés en monnaie de compte. Le constat de Bodin a alors changé de sens : d'une modification des « prix relatifs », ce qui était son propos, c'est devenu une modification des « prix monétaires », ce qui n'était pas son objet comme on l'a vu.

La démarche de Malestroit semble la seule compatible avec les traits généraux de la théorie quantitative, cependant une différence entre les deux conceptions doit être précisée. Dans la théorie quantitative, la monnaie sert fondamentalement de moyen de circulation. Si l'on reprend Wicksell<sup>1</sup>, pour la théorie quantitative, la monnaie prise en compte pour dire les prix monétaires est l'intermédiaire des échanges, le moyen de circulation. Il n'en va pas de même pour Malestroit (comme pour Jean Bodin d'ailleurs)<sup>2</sup>. Les prix monétaires sont exprimés en monnaie de compte, monnaie qui n'est pas une marchandise, n'a pas de valeur et ne circule pas, elle ne sert qu'à évaluer les dettes et les créances. La monnaie de circulation, intermédiaire des échanges (les pièces d'or et d'argent), a un prix en monnaie de compte comme toutes les autres marchandises. Lorsque Malestroit oppose les « vrais et justes prix » en pièces d'or et d'argent c'est aux prix en monnaie de compte.

Les « prix réels » de la théorie quantitative, en numéraire, sont une sorte d'écho (mais dans un singulier renversement) aux « vrais et justes prix » de Malestroit qui sont exprimés, eux, en monnaie de circulation. Les prix monétaires de la théorie quantitative, en monnaie de circulation, répondent aux prix monétaires en monnaie de compte. L'identité des conclusions, quant à l'indépendance du rapport d'échange « réel » par rapport au fait monétaire, en dépit de l'inversion des fonctions dans les deux démarches, n'en est que plus significative.

1. « ... la monnaie en tant que telle n'a pas de valeur, elle acquiert pleinement sa valeur seulement lorsqu'elle sert de moyen d'échange, et elle acquiert la valeur qui est juste nécessaire pour qu'elle effectue cette fonction de façon satisfaisante. C'est en ce sens que la théorie quantitative a une forme pleinement développée. » (Wicksell [34], t. II, p. 144.)

2. Je dois remercier G. Deleplace de qui je tiens cette remarque.

C'est au prix de ce singulier renversement que les conclusions de la théorie quantitative qui visait, selon Wicksell, à miner les thèses mercantilistes qui trouvaient le fondement de la richesse dans la monnaie, correspondent à la démarche de ce même Malestroit. C'est aussi, semble-t-il, pour cette même raison que la démarche de ce dernier n'a pas été perçue.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] BAUDRILLART H., *Jean Bodin et son temps*, tableau des théories politiques et des idées économiques au XVI<sup>e</sup> siècle, Paris, 1853.
- [2] BODIN J., *La réponse de Jean Bodin à M. de Malestroit* (1568) in HAUSER H. [15] et Le BRANCHU J.-Y. [18], vol. 1.
- [3] BODIN J., *Les six livres de la République* (1576), 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1578.
- [4] CHABERT A. L., « Encore la révolution des prix », *Annales (ESC)*, 1957.
- [5] CHAMPION P., éd., *Lettres de Henri III*, recueillies par P. Champion, Paris, Klincksieck, 1972.
- [6] CIPOLLA C. M., « La prétendue "révolution des prix". Réflexions sur l'expérience italienne », *Annales (ESC)*, 1955, p. 513-516.
- [7] DENIS H., *Histoire de la pensée économique*, Paris, PUF, 1972.
- [8] DOUCET R., *Les institutions de la France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picart, 1948, 2 vol.
- [9] EINAUDI L., éd., *Paradoxes inédits du Seigneur de Malestroit touchant les monnoyes avec la réponse du Président de la Tourette*, Turin, G. Einaudi, 1937, XV.
- [10] GARRAULT F. (Seigneur des Gorges), *Recueil des principaux avis donnez en l'Assemblée de Saint-Germain des prez au mois d'Aout dernier avec les Paradoxes sur le faict des monnoyes*. Recueil de textes établis par le Libraire J. du Puys, Paris, 1578, non paginé (le recueil regroupe également les *Paradoxes* de M. de Malestroit et la *Response* de Jean Bodin, édition corrigée).
- [11] GUGGENHEIM T., « Les origines de la théorie quantitative au XVI<sup>e</sup> siècle, La controverse Bodin-Malestroit », in *Scritti in onore di G. Dell Amore*, Giuffrè, 1969.
- [12] GUGGENHEIM T., *Les théories monétaires préclassiques*, Genève/Paris, Droz, 1978.
- [13] HARSIN P., *Les doctrines monétaires et financières en France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Alcan, 1928.
- [14] HAUSER H., « Controverse sur les monnaies de 1566 à 1578 », Congrès des Sociétés savantes, Alger, 1905, *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques*, section des Sciences économiques et sociales, Paris, 1906.
- [15] HAUSER H., éd., *La réponse de Jean Bodin à M. de Malestroit*, Paris, Alcan, 1932.
- [16] HECKSHER E. K., *Mercantilism* (1931), Londres/New York, Allen and Unwin, Macmillan, 1955, 2 vol.
- [17] ISAMBERT, JOURDAN, DECRUSY, eds., *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XIII, 1546-1559 ; t. XIV, 1559-1589 ; t. XV, 1589-1610, Paris, 1822.
- [18] LE BRANCHU J.-Y., éd., *Ecrits notables sur la monnaie*, 2 vol., Paris, Alcan, 1934.
- [19] LE BRANCHU J.-Y., « La théorie quantitative de la monnaie », *Revue d'économie politique*, 1934, p. 1241-1256.

- [20] LIAUTEY A., *La hausse des prix et la lutte contre la cherté au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Jouve, 1921.
- [21] MALESTROIT, *Paradoxes du seigneur de Malestroit sur le fait des monnoyes* (1566), in LE BRANCHU [18], vol. 1, p. 49-68.
- [22] MALESTROIT, *Mesmoires sur le fait des monnoyes, proposez et leues par le maistre des comptes de Malestroit au Conseil Privé du Roi* (1567), in EINAUDI L. [9], p. 99-130.
- [23] MAURO F., *Le XVI<sup>e</sup> siècle européen, aspects économiques*, Paris, PUF, 1970.
- [24] MESNARD P., éd., *Ceuvres philosophiques de Jean Bodin*, Paris, PUF, 1951.
- [25] MORINEAU M., « La conjoncture ou les cernes de la croissance » in F. Braudel et E. Labrousse, éd., *Histoire économique et sociale de la France de 1450 à 1660*, t. I/2, Paris, PUF, 1977.
- [26] MONROE A. E., *Monetary theory before Adam Smith* (1923), New York, A. M. Kelley, 1966.
- [27] DU MOULIN C., *Sommaire analytique des contrats, usures, rentes constituées, intérêts et monnaies*, Paris, 1556.
- [28] SCHUMPETER J. A., *Histoire de l'analyse économique* (1954), 3 vol., Paris, Gallimard, 1983.
- [29] SERVET J.-M., « Malestroit, éléments pour une biographie, in Pratiques et pensées monétaires », *Monnaie et financement*, cahier n° 15, Université Lyon II, juin 1985.
- [30] SERVET J.-M., « Malestroit et la hausse des prix », *Economie et humanisme*, 264, 1985.
- [31] SPOONER F. G., *L'économie mondiale et les frappes monétaires en France, 1493-1680*, Paris, Colin, 1956.
- [32] DE LA TOURETTE, *Response du Sr de la Tourette aux paradoxes du Sr de Malestroit et touchant les monnoyes*, in EINAUDI L. [9], p. 131-145.
- [33] TURQUAM T., *Advis de M. Thomas Turquam...*, Paris, Veuve Jean Dalier et Nicolas Roffet, 1578.
- [34] WICKSELL K., *Lectures on political economy* (2<sup>e</sup> éd., 1911), Londres, Routledge and Kegan, (1934), 1937, 2 vol.
- [35] COLLEC & ANONYME, *Des Monnoyes*, F. R. 18503, fonds français, Bibliothèque nationale.